

L'Europe en Languedoc Roussillon
On connaît la politique de cohésion
(FEDER, FSE, coopération territoriale européenne)
le FEADER et l'axe Leader
mais les fonds européens en Languedoc-Roussillon
c'est aussi les programmes Education et formation, Life +, Jeunesse en action,
l'Europe pour les citoyens, le 1^{er} pilier de la PAC, le 7^e PCRD,
le programme Energie Intelligente Europe ...

A 6 semaines des élections européennes, nombreux sont les citoyens qui ignorent ce que fait l'Europe pour leur région. Ce dossier ne se veut pas exhaustif mais donne un aperçu de l'impact de ces programmes européens en Languedoc-Roussillon sur les 7 dernières années.

A côté de la politique de cohésion (FEDER, FSE, coopération territoriale européenne), du 1^{er} pilier de la PAC et du FEADER, le Languedoc-Roussillon bénéficie également d'autres financements européens. Ceux-ci, qui reposent sur des programmes sectoriels plus ou moins connus, sont loin d'être négligeables en montant financier et touchent de nombreux citoyens et territoires.

Le Centre d'information Europe Direct Pyrénées-Languedoc-Roussillon, tente de tenir à jour des fichiers (par programme européen) des projets développés en Languedoc-Roussillon (des extractions thématiques ou territoriales peuvent être demandées).

| | |
|---|---|
| Rappel de l'architecture et du cadre financier des programmes européens 2007-2013 | 2 |
| Les fonds structurels en Languedoc-Roussillon..... | 3 |
| La PAC en Languedoc-Roussillon | 5 |
| Les programmes sectoriels de l'Union européenne | 7 |
| 1) Education et formation tout au long de la vie | 7 |
| 2) 7 ^e PCRD (recherche-développement) | 7 |
| 3) Jeunesse en action..... | 8 |
| 4) Life + (environnement) | 8 |
| 5) L'Europe pour les citoyens..... | 9 |
| 6) Culture..... | 9 |
| 7) Daphné (combattre la violence)..... | 9 |
| 8) Eco-innovation | 9 |

Dossier réalisé par le Centre d'information Europe Direct Pyrénées Languedoc Roussillon

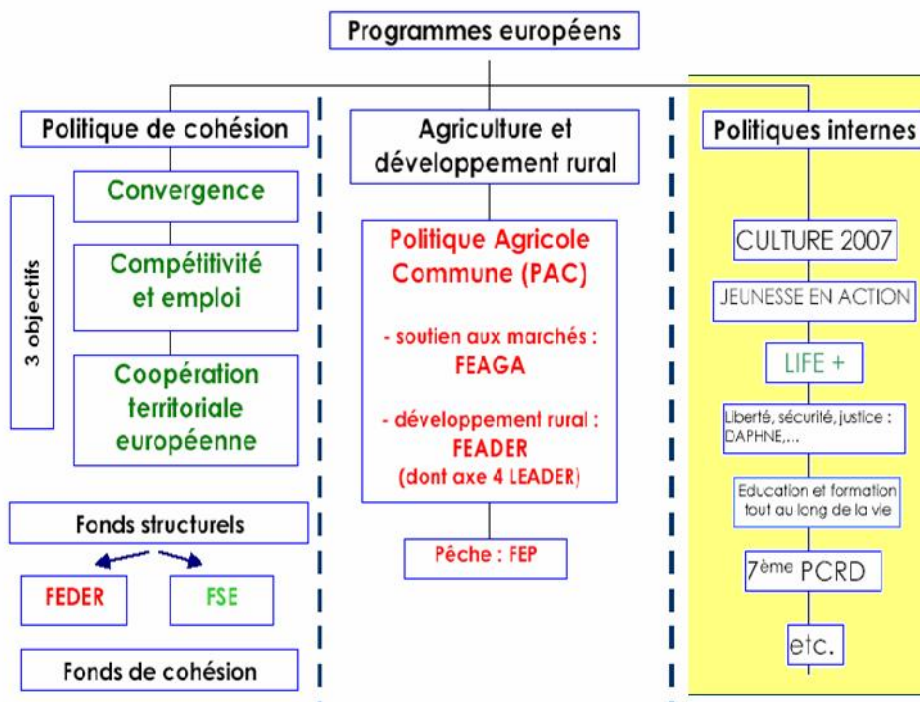


tel : 04 68 05 38 84 fax : 04 68 05 38 89
 mail : contact@europe-direct.fr web : www.europedirectplr.fr

Le Centre Europe Direct Pyrénées Languedoc Roussillon est porté par l'A.D.R.E.T. (Agence de Développement Rural Europe et Territoires), association loi 1901. Membres et partenaires : Région Languedoc-Roussillon, Conseil Général des PO, Conseil Général de l'Aude, Conseil général du Gard, Association des Maires et Adjointes des PO, Chambre d'Agriculture, CCI, Chambre de Métiers des PO, Université de Perpignan-Via Domitia, Casa de la Generalitat de Catalunya, Ville de Prades, Communauté d'agglomération Grand Narbonne, Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération, MLI DR 11, MLJ des Pyrénées-Orientales, PNR des Pyrénées Catalanes, Pays Pyrénées Méditerranée, Pays Vallée de l'Agly...

Rappel de l'architecture et du cadre financier des programmes européens 2007-2013

TYPOLOGIE DES INTERVENTIONS COMMUNAUTAIRES 2007/2013



Répartition par rubrique du Cadre Financier Pluriannuel 2007-2013

| Crédits d'engagement | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | Total 2007- 2013 |
|---|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|------------------|
| 1. Croissance durable | 53.979 | 57.653 | 61.696 | 63.555 | 63.974 | 67.614 | 70.147 | 438.618 |
| 1a. Compétitivité pour la croissance et l'emploi | 8.918 | 10.386 | 13.269 | 14.167 | 12.987 | 14.853 | 15.623 | 90.203 |
| 1b. Cohésion pour la croissance et l'emploi | 45.061 | 47.267 | 48.427 | 49.388 | 50.987 | 52.761 | 54.524 | 348.415 |
| 2. Conservation et gestion des ressources naturelles | 55.143 | 59.193 | 56.333 | 59.955 | 59.888 | 60.810 | 61.289 | 412.611 |
| dont: Agriculture - dépenses de marché et paiements directs | 45.759 | 46.217 | 46.679 | 47.146 | 47.617 | 48.093 | 48.574 | 330.085 |
| 3. Citoyenneté, liberté, sécurité et justice | 1.273 | 1.362 | 1.518 | 1.693 | 1.889 | 2.105 | 2.376 | 12.216 |
| 3a. Liberté, sécurité et justice | 637 | 747 | 867 | 1.025 | 1.206 | 1.406 | 1.661 | 7.549 |
| 3b. Citoyenneté | 636 | 615 | 651 | 668 | 683 | 699 | 715 | 4.667 |
| 4. L'UE en tant que partenaire mondial | 6.578 | 7.002 | 7.440 | 7.893 | 8.430 | 8.997 | 9.595 | 55.935 |
| 5. Administration ¹ | 7.039 | 7.380 | 7.525 | 7.882 | 8.091 | 8.523 | 9.095 | 55.535 |
| 6. Compensations | 445 | 207 | 210 | | | | | 862 |
| Total crédits d'engagement | 124.457 | 132.797 | 134.722 | 140.978 | 142.272 | 148.049 | 152.502 | 975.777 |
| en % du RNB | 1,02% | 1,08% | 1,16% | 1,18% | 1,15% | 1,13% | 1,15% | 1,12% |



- 1a. Compétitivité pour la croissance et l'emploi : 9 %
- 1b. Cohésion pour la croissance et l'emploi : 35,6 %
- 2. Préservation et gestion des ressources naturelles : 42,5 %
- 3 a. Liberté, sécurité et justice : 0,8 %
- b. Citoyenneté : 0,5 %
- 4. L'Union européenne en tant qu'acteur mondial : 5,7 %
- 5. Administration : 5,8 %
- 6. Compensations BG/RO : 0,1 %

Les fonds structurels en Languedoc-Roussillon

(politique régionale et développement rural)

Le dynamisme et la cohésion de chacune des régions sont essentiels pour le développement de l'Europe. En Languedoc-Roussillon, pour encourager les solidarités et favoriser un développement équilibré, l'Union européenne contribue au financement de projets concrets sur tout le territoire. L'objectif est de renforcer l'attractivité de la région, développer sa compétitivité et l'emploi, préserver durablement l'environnement.

À cette fin, le Préfet de région a disposé d'une enveloppe de 900 millions d'euros sur une période de 7 ans (2007-2013).

Il a délégué une partie de ces crédits, dont 177 millions d'euros à la Région en subvention globale. Il organise la gouvernance, en coprésidence avec la Région et en partenariat avec d'autres collectivités territoriales et différents organismes intermédiaires.

Quelques chiffres : plus de 56 700 projets financés, 900 millions d'euros attribués, plus de 2,5 milliards d'euros d'investissement générés

FEDER

Economie :

- Plus de 7 800 entreprises accompagnées / soutenues
- Plus de 2 400 employeurs ou établissements impliqués dans un projet TIC
- 355 000 connexions internet haut débit supplémentaires
- A travers programme JEREMIE, CREALIA (instrument de prêt d'amorçage) : 1,47 M€ ont été mis à disposition des 62 entrepreneurs atteints ; SAS JEREMIE LR (instrument de co-investissement) : 16 M€ ont été investis correspondant à 16 prises de participation ; BPS (instrument de garantie) : 24,3 M€ au profit de 237 PME La barre des 300 PME / entrepreneurs est franchie. On peut estimer à plus de 1 300 le nombre d'emplois créés et / ou maintenus grâce au dispositif JEREMIE depuis sa mise en oeuvre.

Environnement :

- 360 projets visant à prévenir les inondations
- 2,1 millions de résidents supplémentaires bénéficiant de mesures de prévention des inondations
- 267 000 habitants supplémentaires bénéficiant d'un dispositif de traitement des eaux usées
- 32,2 kilomètres emblématiques de littoral réhabilités
- 493 projets en faveur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique
- Réhabilitation de 2 000 logements sociaux en BBC et très haute performance énergétique neutralité carbone du programme



Environnement

L'environnement du Languedoc-Roussillon est exceptionnel (patrimoine naturel, sites protégés, sources importantes d'énergies renouvelables...) mais il a aussi des fragilités (risques d'inondation, qualité de l'eau...). L'Europe soutient les projets préservant la qualité environnementale des territoires et limitant les émissions de gaz à effet de serre.

Plus de 1 110 opérations ont déjà été soutenues à hauteur de 28,5 millions d'euros de FEDER.

Circonscriptions :

- 2,2 millions d'habitants bénéficient d'un plan de prévention supplémentaire contre les inondations ;
- 328 000 habitants bénéficient d'un nouveau dispositif de traitement des eaux usées ;
- 34,2 km emblématiques de littoral ont été réhabilités (lacs de Sète, lacs du Petit au Grand Tréviers, grand site de la Petite Camargue, étangs de Camet, Vallées, littoral Méjeune-Vidouze) ;
- plus de 2 000 logements sociaux ont été réhabilités.

Porteur du projet : Syndicat Départemental d'Épuration et d'Équipement (SDEE) de la 1^{ère} zone

Projet : Valoriser 21 400 m³ de gaz par an pour éviter l'émission de 65,6 tonnes de CO₂ par an, alimenter le réseau de chaleur de l'usine

Subvention européenne : 5000 € FEDER

FSE :



Emploi Formation

Développement de dispositifs pour les travailleurs sociaux à Agde

L'Europe soutient le renforcement de l'offre régionale de formation, l'efficacité des services de l'emploi, la lutte contre les discriminations à l'emploi.

Depuis 2007, l'Union européenne a programmé 97,9 millions d'euros et a soutenu plus de 1641 projets dédiés à l'emploi et à la formation via le Fonds social européen (FSE).

Porteur du projet: Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée

Projet: Maison du Travail Saisonnier : actions pour l'amélioration des conditions de travail, de pérennisation des emplois et de formation des travailleurs saisonniers

Subvention européenne: 146 710 € FSE

- 194 000 personnes formées, dont 51,9 % de femmes
- dont 90 000 demandeurs d'emplois, dont 46,5 % chômeurs de longue durée
- plus de 44 % de sorties positives, dont 6 700 créations d'activité

FEADER :

- 785 jeunes agriculteurs aidés pour leur installation
- 193 entreprises de l'industrie agro-alimentaire soutenues
- 320 331 hectares de surface totale d'exploitations bénéficiant d'une aide agroenvironnementale
- 48 actions en faveur de la restauration du potentiel forestier
- 128 micro-entreprises soutenues en territoire rural
- 126 actions en faveur de la conservation et de l'amélioration de l'héritage rural



Agriculture et agroalimentaire

Développement du moulin de Colagne à Chirac

Porteur du projet: SAS Minoterie de Colagne

Projet: Augmenter les capacités de production du moulin, spécialisé dans la fabrication de farine haut de gamme, dont 85 % est certifiée bio grâce au financement de matériels de production et de traitement de la farine

Subvention européenne: 17083 € FEADER

L'économie agricole et forestière est un point fort de l'activité régionale.

L'Europe accompagne la modernisation des exploitations agricoles en facilitant leur adaptation aux enjeux environnementaux. Elle participe au renforcement du secteur agroalimentaire et soutient l'adaptation des filières de production aux nouveaux marchés nationaux et mondiaux.

Grâce au Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), ce sont plus de 47 800 opérations qui ont été financées à hauteur de 323,3 millions d'euros:

- 4546 jeunes agriculteurs ont été aidés pour leur installation,
- plus de 2 millions d'hectares d'exploitations ont bénéficié d'une aide agroenvironnementale,
- 303 entreprises agroalimentaires ont été soutenues.



Équilibre des territoires

Construction d'une maison de santé pluridisciplinaire à Saint-Paul de Fenouillet

La région connaît une forte croissance démographique et une prédominance des territoires ruraux. L'Europe favorise leur dynamisme et incite à un développement équilibré. Elle agit pour accroître l'emploi, les services aux habitants et aux entreprises. Elle valorise les richesses du patrimoine local.

Depuis 2007, ce sont 3 139 opérations qui ont été financées par 50,5 millions d'euros programmés pour la période. En territoire rural, 341 micro entreprises ont été soutenues et plus de 84 projets de développement de services essentiels en zone rurale (crèches, maison de santé...) ont été soutenus par l'Europe via le Fonds européen agricole pour le développement rural (LEADER).

Porteur du projet: Communauté de communes Agly Fenouillèdes

Projet: Renforcer l'offre de soins par la réalisation d'un projet immobilier au sein d'une zone de revitalisation rurale (ZRR)

Subvention européenne: 100 000 € FEADER

La PAC en Languedoc-Roussillon

Les aides PAC (1^{er} et 2^{ème} pilier) auront apporté sur la période 2007-2013 un concours de plus de 2 450 millions d'euros au Languedoc-Roussillon.

Les instruments financiers des aides PAC

L'intervention de l'union européenne

Elle se fait au moyen de deux instruments financiers :

- Le Fonds Européen Agricole de Garantie (FEAGA) qui finance le soutien des marchés, notamment par le biais des aides directes aux agriculteurs (régime des paiements uniques, aides couplées à certaines productions, autres aides directes relevant des organisations communes de marchés). Ce fonds est géré par la commission européenne et s'intègre au budget de l'Europe.
- Le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) qui finance les mesures de développement rural. Ce fonds intervient en financement partagé.

Les interventions de l'État

L'Etat (Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt) au même titre que d'autres financeurs publics (collectivités territoriales, établissement publics) intervient au moyen de budgets annuels :

- en cofinancement de mesures inscrites dans la PAC, principalement celles du second pilier
- dans le cadre de dispositifs spécifiques (contrat de plan Etat-Région, politiques d'accompagnement de certaines filières agricoles et agroalimentaires, soutiens de crise, indemnisation des calamités agricoles).

En 2012, pour le Languedoc-Roussillon, le flux financier global de 359,7 millions d'euros en 2012 se répartit en trois principales masses financières :

- les aides directes du 1^{er} pilier de la politique agricole commune (hors aides de marché) pour une valeur de 139,5 millions d'euros (39 %) ;
- les aides de marché de l'organisation commune de marché (OCM) vin et de l'organisation commune de marché fruits et légumes pour une valeur de 108,1 millions d'euros (30 %) ;
- les autres dispositifs d'aides (2nd pilier UE, État, autres financeurs) pour une valeur de 112,1 millions d'euros (31 %).

Les mesures de la politique agricole commune représentent ainsi 84,7 % du flux financier global. Elles mobilisent au total 247,6 millions d'euros du fonds européen agricole de garantie (FEAGA) et 57,2 millions d'euros du fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER).

Le budget de l'État (Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt) vient compléter ces interventions :

- pour 29,1 millions d'euros en cofinancement du FEADER, au même titre que d'autres financeurs publics nationaux, telles les collectivités territoriales ;
- pour 25,8 millions d'euros de crédits d'intervention spécifiques en faveur de l'agriculture et de la forêt, notamment pour faire face aux situations de crise mais également pour accompagner l'organisation des filières agricoles et forestières.

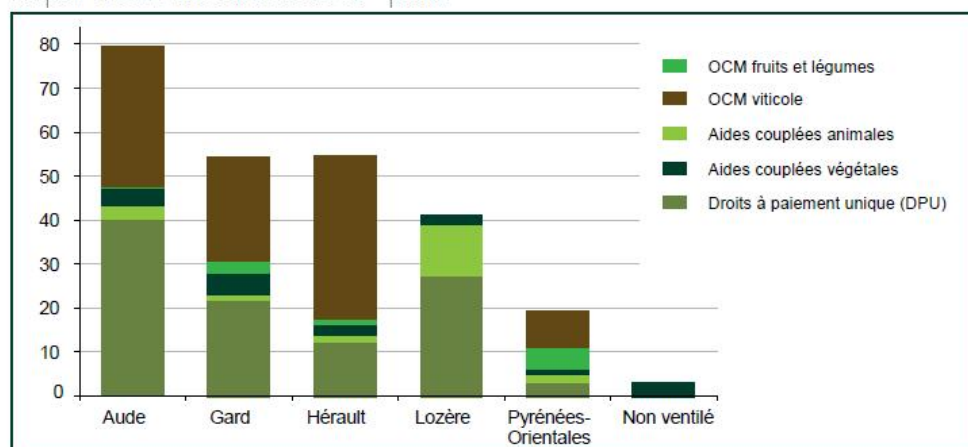
Ces interventions publiques sont orientées à 66 % sur le soutien du revenu des producteurs, et pour 34 % sur les investissements dans les filières agricoles, agroalimentaires et forestières.

Répartition des aides à l'agriculture et à la forêt 2012

| Financement | Programme (1000€) | Aude | 2012/ 2011 (%) | Gard | 2012/ 2011 (%) | Hérault | 2012/ 2011 (%) | Lozère | 2012/ 2011 (%) | Pyrénées- Orientales | 2012/ 2011 (%) | Région non réparti | Total région | 2012/ 2011 (%) |
|---|---|---------------|----------------------|---------------|----------------------|---------------|----------------------|---------------|----------------------|-------------------------|----------------------|-----------------------|-----------------|----------------------|
| 1 ^{er} pilier | DPU et aides couplées | 47 640 | 0,1 | 28 245 | 2,3 | 16 448 | 4,3 | 40 879 | - 0,6 | 6 243 | 6,3 | | 139 455 | 1,1 |
| | OCM fruits et légumes | 142 | 149,4 | 2 717 | - 14,6 | 1 387 | - 39,3 | | | 4 955 | - 21,6 | | 9 201 | - 22,3 |
| | OCM vitivinicole | 31 580 | - 13,8 | 22 943 | - 1,6 | 36 620 | - 8,7 | | | 7 801 | 4,5 | | 98 944 | - 8,0 |
| | Sous total 1^{er} pilier | 79 362 | - 5,9 | 53 905 | - 0,4 | 54 455 | - 6,4 | 40 879 | - 0,6 | 18 999 | - 3,4 | | 247 600 | - 3,8 |
| 2 nd pilier | Aides surfaces - PHAE, ICHN, MAE | 8 942 | - 8,2 | 4 886 | - 28,1 | 6 224 | - 18,9 | 37 837 | - 4,0 | 7 607 | 0,1 | | 65 496 | - 8,0 |
| | Hors aides surfaces - PMBE, PVE, PPE, installation | 1 322 | - 3,7 | 821 | 3,8 | 894 | 21,2 | 2 517 | - 34,7 | 912 | 0,3 | | 6 466 | - 15,7 |
| | Développement rural | 715 | - 22,1 | 1 103 | 32,7 | 990 | 1,5 | 682 | 1,9 | 716 | - 11,1 | 8 016 | 12 222 | - 1,9 |
| | Développement rural forêts | | | | | | | | | | | 2 059 | 2 059 | - 19,6 |
| Sous total 2nd pilier | 10 979 | - 8,8 | 6 810 | - 19,1 | 8 108 | - 13,6 | 41 036 | - 6,6 | 9 235 | - 0,9 | 10 075 | 86 243 | - 8,2 | |
| Ministère en charge de l'agriculture | Aides nationales Agriculture | 337 | | 133 | | 156 | | 795 | | 413 | | 5 052 | 6 886 | |
| | Aides nationales Forêt | 308 | | 187 | | 147 | | 127 | | 640 | | 1 317 | 2 726 | |
| | Aides conjoncturelles et calamités agricoles | 282 | | 2 393 | | 2 626 | | 417 | | 8 475 | | | 14 193 | |
| | Action sanitaire | | | | | | | | | | | 2 086 | 2 086 | |
| | Sous total Autres aides MAAF non cofinancées | 927 | | 2 713 | | 2 929 | | 1 339 | | 9 528 | | 8 455 | 25 891 | |
| TOTAL FINANCEMENT | 91 268 | - 5,6 | 63 428 | - 3,3 | 65 492 | - 5,0 | 83 254 | - 12,1 | 37 762 | 18,4 | 18 530 | 359 734 | - 3,9 | |

Sources : ASP - FranceAgriMer - MAAF - Draaf - Srise

Répartition des aides du 1^{er} pilier



Sources : ASP - FranceAgriMer

Répartition par département et par type d'aide du 2nd pilier

Sourc

| | Aude | Gard | Hérault | Lozère | Pyrénées- Orientales | Languedoc- Roussillon non ventilé | Total Languedoc- Roussillon |
|--|---------------|--------------|--------------|---------------|-------------------------|---|-----------------------------------|
| 2nd Pilier (Aides surfaces) | 8 942 | 4 886 | 6 224 | 37 | 7 607 | - | 65 496 |
| 2nd Pilier (Hors Aides surfaces) | 1 322 | 821 | 894 | 2 517 | 912 | - | 6 466 |
| Développement Rural | 715 | 1 103 | 990 | 682 | 716 | 10 075 | 14 281 |
| TOTAL | 10 979 | 6 810 | 8 108 | 41 036 | 9 235 | 10 075 | 86 243 |

Source : ASP

Les programmes sectoriels de l'Union européenne

1) Education et formation tout au long de la vie

Sur la période 2007-2013, dans le cadre du programme Education et Formation tout au long de la vie, plus de 16 millions d'euros ont déjà été attribués à des porteurs de projets (essentiellement des établissements de formation) et répartis sur plus de 540 projets.

La répartition par sous-programme s'effectue ainsi :

| | |
|-----------|-----------------|
| Comenius | 1 814 968,58 € |
| Erasmus | 9 563 017,47 € |
| Grundtvig | 682 829,00 € |
| Leonardo | 4 257 855,31 € |
| | 16 318 670,36 € |

La répartition par département est la suivante :

| | |
|--------------------------|-----------------|
| Aude -11 | 457 427,64 € |
| Gard -30 | 3 621 604,89 € |
| Hérault - 34 | 10 211 665,50 € |
| Lozère - 48 | 654 294,00 € |
| Pyrénées-Orientales - 66 | 1 373 678,33 € |
| Languedoc-Roussillon | 16 318 670,36 € |

2) 7^e PCRD (recherche-développement)

Plus de 100 projets de recherche-développement ont impliqué des organismes de recherche du Languedoc-Roussillon en tant que chefs de file ou partenaires.

Ces projets ont bénéficié d'un concours de plus de 365 millions d'euros (*mais il est difficile de savoir quelle part revient effectivement à un acteur de la région LR, tous les projets s'appuyant sur un partenariat interrégional et/ou transnational*).

Ont notamment été chefs de file de projets retenus dans le cadre du 7^e PCRD : le CIRAD (34), l'Université Montpellier II Sciences et Techniques (34), l'Université de Montpellier I (34), le CHU de Montpellier II (34), l'Université de Perpignan (66).

Parmi les partenaires de projets, il est possible de citer l'Université de la vigne et du vin, la Société coopérative agricole de distillation des vignerons de la région d'Ornaisons (11), la société S.A. Céramiques technique et industrielles (Salindres, 30), la société Advicenne Pharma SAS (Nîmes, 30), la société Imageau SAS à Clapiers (34), l'Entente Interdépartementale pour la démoustication du littoral méditerranéen, le Comité Régional de la conchyliculture de la Méditerranée ...

3) Jeunesse en action

Dans le cadre du programme Jeunesse en action, plus de 100 projets ont déjà été sélectionnés en Languedoc-Roussillon.

Les projets se répartissent entre les actions du programme de la manière suivante :

| | |
|---------------------------------------|-------------|
| Coopération avec pays voisins de l'UE | 189 066 € |
| Echanges de jeunes | 421 778 € |
| Echanges de jeunes/pays voisins UE | 27 446 € |
| Format. avec pays part. voisins UE | 52 361 € |
| Formation/Mise en réseau | 19 450 € |
| Initiatives de jeunes | 116 166 € |
| Jeunesse pour la démocratie | 184 355 € |
| Séminaire de jeunes | 14 000 € |
| Service volontaire européen | 405 798 € |
| Total | 1 430 420 € |

Au niveau géographique, la répartition est la suivante :

| | |
|----------------------------|-------------|
| Aude -11 | 481 685 € |
| Gard -30 | 100 064 € |
| Hérault -34 | 746 904 € |
| Lozère -48 | 21 680 € |
| Pyrénées-Orientales - 66 | 80 087 € |
| Total Languedoc-Roussillon | 1 430 420 € |

4) Life + (environnement)

Six projets ayant un impact en Languedoc-Roussillon ont été sélectionnés à ce jour sur le programme Life + 2007-2013 pour un financement européen de 7 363 328 €.

Un projet, LAG Nature, porté par le Conservatoire des espaces naturels en Languedoc-Roussillon (1 100 915 € de subvention) porte sur 5 sites pilotes Natura 2000 lagunaires et dunaires en Languedoc-Roussillon : Basse plaine de l'Aude, Camargue gardoise, Etang de l'Or, Etangs Palavasiens et Salses-Leucate.

Ce projet qui vise la création d'un réseau de sites démonstratifs lagunaires et dunaires sur le littoral méditerranéen en Languedoc-Roussillon s'est fixé les objectifs suivants :

- ❖ Améliorer directement l'état de conservation des habitats lagunaires, péri-lagunaires et dunaires d'intérêt communautaire, et indirectement de l'état de conservation des espèces associées à ces habitats par des travaux de restauration, de lutte contre les espèces invasives et gestion des activités humaines.
- ❖ Evaluer l'efficacité et l'impact de ces actions.
- ❖ Favoriser une gestion à long-terme de ces habitats en formant et sensibilisant le public.
- ❖ Démultiplier et diffuser les résultats positifs obtenus.

Le projet SUBLIMO, piloté par le CNRS- Université de Perpignan en partenariat avec l'Université de Corté (Corse), est le seul projet concernant le milieu marin, attribué parmi les 183 projets européens LIFE (actions concrètes en faveur de la biodiversité) retenus le 24 avril 2012 (8 en France). Le projet SUBLIMO (964 523 € subvention européenne) propose une nouvelle approche pour analyser, suivre et réduire la perte de biodiversité marine. L'attention est particulièrement portée sur la biodiversité au stade post-larvaire, que Philippe Lenfant (CEFREM, Université de Perpignan) étudie depuis 17 ans. Grâce au projet LIFE, SUBLIMO établit aussi des contacts avec les réseaux européens, notamment avec les Universités de Murcia en Espagne et de Cagliari en Sardaigne, qui contribueront au projet en fournissant des données.

SUBLIMO a déjà été sollicité pour l'accompagnement scientifique des installations portuaires (notamment par Ecocéan, société héraultaise au service de la biodiversité marine, sous-traitante du projet). SUBLIMO mobilise une équipe d'une vingtaine de personnes réparties entre Perpignan et Corté.

5) L'Europe pour les citoyens

28 projets ont à ce jour été sélectionnés en Languedoc-Roussillon dans le cadre de ce programme pour des rencontres de citoyens dans le cadre de jumelages et 1 projet pour un projet de mise en réseau thématique.

La répartition des aides est la suivante :

| | Nbre projets | Montant UE |
|--------------------------|--------------|------------|
| Aude - 11 | 3 | 37 353 € |
| Gard - 30 | 10 | 142 694 € |
| Hérault - 34 | 11 | 167 954 € |
| Lozère - 48 | 2 | 23 722 € |
| Pyrénées-Orientales - 66 | 2 | 18 969 € |
| Total | 28 | 390 692 € |

Pour information, le Centre d'information Europe Direct Pyrénées Languedoc-Roussillon organisera au printemps 2013 une réunion d'information sur ce programme en partenariat avec l'agence en charge de l'animation en France.

6) Culture

Six structures culturelles du Languedoc-Roussillon ont à ce jour bénéficié du concours du programme Culture en tant que chef de file (Uzes Danse, Festival et centre de développement chorégraphique de l'Uzège, Gard) ou partenaires : Infr'Action – Sète, Centre chorégraphique national de Montpellier, Mairie de Frontignan (34) et la Compagnie Malabar (30).

Le total des aides européennes mobilisées s'élève à 3 207 284 € mais inclut aussi les dépenses des partenaires.

7) Daphné (combattre la violence)

2 projets portés en Languedoc Roussillon ont bénéficié du soutien de ce programme.

- ❖ Une action soutenue par l'ordre des avocats de Montpellier et l'ordre des avocats des Pyrénées-Orientales avec 3 autres partenaires européens sur le thème de la défense des femmes victimes de violence (253 320 €)
- ❖ Une action portée par le Planning familial de Montpellier (377 878 €)

8) Eco-innovation

L'Institut de la vigne et du vin (Le Grau du Roi,30) est le chef de file d'un projet dans le cadre de ce programme (aide de 507 058 € de l'Union européenne).

Le projet WINENVIRONMENT émane de l'engagement d'acteurs de la filière vitivinicole pour le développement durable dont la finalité est de trouver un équilibre cohérent et viable à long terme entre l'économie, le social et l'environnement. En effet, conscients de l'impact environnemental que peuvent avoir les activités vitivinicoles, et face à l'augmentation des prix de l'eau, des énergies et du traitement des déchets, les acteurs de la filière ont fixé un objectif : concilier réduction de l'impact environnemental et compétitivité des entreprises de la filière.

WINENVIRONMENT applique des technologies éco-innovantes et un système de management environnemental à la culture de la vigne et à la production de vin. En effet, 3 éco-innovations sont testées dans 16 caves : un système de management environnemental adapté à la filière, « Qualenvi », développé par les Vignerons Indépendants de France (VIF), un système de pousse à l'obus développé par INOXPA, et une technique de filtration développée par BEGEROW.

Les 12 partenaires européens engagés dans le projet ont choisi d'évaluer ces éco-innovations par le biais de 4 critères environnementaux : les consommations d'eau et d'énergies (électricité, fuel et gaz), l'utilisation de pesticides et la production de déchets. De plus, un cinquième critère est pris en compte : l'augmentation de la compétitivité des entreprises du fait de la baisse de leurs coûts de production et d'une amélioration de leur management.



Partenaires et membres de l'A.D.R.E.T. (Agence Développement Rural Europe et Territoires) : Conseil général des PO, Conseil général de l'Aude, Conseil général du Gard, Association des Maires et Adjointes des PO, Ville de Prades, Communauté d'agglomération Grand Narbonne, Chambre d'Agriculture, Chambre de Métiers et Chambre de Commerce et d'Industrie des PO, Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération, PNR des Pyrénées Catalanes, Pays Vallée de l'Agly, MLI DR 11, MLJ Pyrénées-Orientales, Communautés de communes, Casa de la Generalitat de Catalunya, Université Perpignan – Via Domitia (EICT)



A.D.R.E.T.
Centre d'information Europe Direct
Pyrénées Languedoc Roussillon
Maison des entreprises
Espace Alfred Sauvy
F -66 500 Prades

tel : 04 68 05 38 84

fax : 04 68 05 38 89

mail : contact@europe-direct.fr

web : www.europedirectplr.fr

Présentation du Centre d'information Europe Direct Pyrénées Languedoc Roussillon

| Le réseau Europe Direct | Missions des Centres d'information Europe Direct |
|---|--|
| <p>Un service d'information générale sur l'Union européenne est à la disposition de tous les citoyens européens auprès d'un réseau très développé de points de diffusion et de contact mis en place par l'Union pour le public.</p> <p>Le service Europe direct comprend un site web : http://ec.europa.eu/europedirect/index_fr.htm un service téléphonique gratuit : 0 800 6 7 8 9 10 11 et des centres d'information en région (52 en France), intermédiaires entre l'Union Européenne et les citoyens au niveau local http://ec.europa.eu/france/activite/information/europe_direct/carte-interactive_fr.htm</p> | <ol style="list-style-type: none"> 1. permettre aux citoyens locaux d'obtenir des informations, des conseils, une aide et des réponses à leurs questions en ce qui concerne les institutions, la législation, les politiques, les programmes et les possibilités de financement de l'Union européenne 2. encourager activement le débat local et régional sur l'Union européenne et ses politiques 3. permettre aux institutions européennes d'améliorer la diffusion d'informations adaptées aux besoins locaux et régionaux 4. offrir au public la possibilité de fournir un retour d'information aux institutions européennes sous forme de questions, d'avis et de suggestions |

Activités développées par l'A.D.R.E.T. dans le cadre de ses missions de Centre d'information Europe Direct

- ❖ documentation gratuite
- ❖ site web : www.europedirectplr.fr
- ❖ veilles informative européenne (par thématique)
- ❖ conseils et une aide technique au cas par cas
- ❖ recherche de partenaires dans les 28 pays de l'UE pour le montage de projets
- ❖ retour d'information aux institutions européennes, suivi opinion, revue de presse



- ❖ organisation d'animations dans des établissements scolaires (écoles, collèges, lycées, universités) ou centres de loisirs
- ❖ mise en place de « kiosques Europe » dans des mairies ou centres de documentation des collèges, lycées et universités
- ❖ manifestations grand public sur l'Europe (foires, salons ...)

- ❖ journées d'information (politiques et programmes de l'UE)
- ❖ visites des institutions européennes
- ❖ valorisation et communication sur les projets financés par l'Union européenne en région



Suivez aussi l'actualité européenne sur les réseaux sociaux !

twitter [@EUROPEDIRECTPLR](https://twitter.com/EUROPEDIRECTPLR)

facebook <http://goo.gl/nX6cN>

google + <http://goo.gl/flgnb>